Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212902522-20260605-2026_018-DE

Saint-Jean Trolimon
KALON AR VRO VIGOUDENN
CŒUR DU PAYS BIGOUDEN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST JEAN TROLIMON

Séance du 5 juin 2026

Le vendredi cinq juin de l'an deux mille vingt-six, à vingt heure, le conseil municipal de la commune de Saint Jean Trolimon, légalement convoqué le premier juin deux mille vingt-six, s'est réuni en mairie, sous la présidence de M.LE BLEIS Didier.

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Présents : Didier LE BLEIS – Karine COIC – VINOLO Jean-Jacques – Gwénaëlle GOASCOZ - Caroline CONSTANT – Riwal LE PAPE– Baptiste TANGUY - Karen TREBERN – Delphine LE BERRE - Cédric LE BLEIS – Jean-Edern AUBREE – Florence GUIZIOU – Joël COTTINIER

Absents avec procuration :
Véronique GARREC – procuration donnée à Gwénaëlle GOASCOZ
Amaury DE SURVILLE PAPE – procuration donnée à Riwal LE PAPE

Karine COÏC a été nommée secrétaire de séance.

2026-018 : COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET DES LOCAUX ARTISANAUX 2025

Vu, le CGCT,
Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 dressé par le receveur municipal,
Il est proposé d'adopter le compte administratif 2025 du Budget des Locaux Artisanaux comme suit :

EXPLOITATION :

- Dépenses : 18 229,09€
- Recettes : 18 314,70€
- Résultat exercice : + 85,61€

INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 5 154,42€
- Recettes : 9 303,72€
- Résultat exercice : + 4 149,30€

Sortie de la salle au moment du vote de Mr Jean-Edern AUBREE, maire durant l'exercice 2025.

Les membres du conseil municipal, après avoir délibéré, ont approuvé à l'unanimité le compte administratif du budget principal présenté.

Pour extrait conforme au registre,
Le maire, Didier LE BLEIS.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-TROLIMON (Finistère)